



Vulbens, le lundi 15 juin 2015

COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 10 JUIN 2015 A JONZIER-EPAGNY

COMPTE-RENDU

Nombre de Conseillers en Exercice : 22
Nombre de Conseillers Présents : 13
Nombre de Conseillers Votants : 13
Date de Convocation : 28 mai 2015

L'an deux mille quinze, le dix juin à dix-huit heure trente, le Comité, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sur la commune de Jonzier-Epagny, sous la présidence de Monsieur Dominique ERNST, Président.

Présents : ROTH J.-L., CLAEYS S., LAPRAZ L., SOLER J., MERY D., BRIQUE J.R., DESBIEZ-PIAT S., DELVA C., ERNST D., VELLUT D., MERY L., DOMERGUE F., DEGENEVE G.,
Excusés : MEYNET G., DUCRUET J.-L., ROZE S., ARGAUD C., BOUVARD V., DUPARC C., MAGNIN A., FEIREISEN J., DUPARC M., CLERC E., BARBIER C.,
Invité : PATRY S.

M. Luc MERY a été élu secrétaire de séance.

David MERY, premier adjoint de la commune de Jonzier-Epagny accueille les membres du comité syndical dans la salle du conseil de la mairie.

Dominique ERNST (DE) propose de faire le bilan des actions réalisées par le SIAV depuis le 1^{er} avril 2015 (date du précédent comité syndical) :

- **Samedi 11 avril :** Participation du SIAV au Salon du tourisme « local » à Saint-Julien-en-Genevois (La Paguette). Bien que la fréquentation au marché Eco-Bio ait été, comme chaque année, très satisfaisante, le salon organisé en parallèle par l'Office de Tourisme a connu un succès mitigé. Une réflexion sera menée en 2016 pour améliorer la communication et l'agencement des différents exposants, ou organiser deux évènements distincts.
- **Vendredi 17 avril :** Comme chaque année, le SIAV a organisé une journée de formation à l'attention des propriétaires d'arbres fruitiers de variétés traditionnelles, cette fois-ci sur le thème du « *Greffage* ». Accueillis dans la salle du GAEC « Au coucher du Soleil » à Jonzier-Epagny, la trentaine de participants a pu apprécier la qualité de la formation, assurée par Rémy BAZEAU, Président de l'association des Croqueurs de Pommes de Haute-Savoie.
- Dans le cadre du contrat Corridors Biologiques « Champagne Genevois » (CCBCG), tous les **mardis après-midi d'avril et mai** ont été consacrés à des réunions de travail pour l'élaboration d'une nouvelle exposition sur le thème des « *Couloirs de la nuit* ». Financée par la Maison du Salève et l'Etat de Genève, elle permettra aux visiteurs de découvrir la diversité des espèces nocturnes présentes dans le Genevois et de comprendre les problèmes liés aux pollutions lumineuses, et les solutions qui existent.

- Les **premiers jours du mois de juin** ont également été riches en événements :
 - o **02/06** : Installation par l'équipe technique du SIAV de 100 mètres linéaires de platelage en bois « autoclavé », dans la haie du Sentier Nature du Vuache (SNV).

Luc MERY (LM) informe le comité qu'un film a été réalisé dans le cadre du CCBCG et qu'une séquence concerne cette haie.

A ce propos, DE explique qu'il a récemment participé à un reportage réalisé par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie (CD74) sur le site des Teppes de la Repentance, afin d'illustrer la politique ENS (Espaces Naturels Sensibles) menée par le Département.

- o **04/06** : Commission d'Appel d'Offres du Syndicat Mixte du Salève (SMS) pour l'achat d'un nouveau 4X4 TOYOTA HILUX / 4 places. 26 923.10 € TTC. Aide du Sénateur J.-C. CARLE de 5 000 €, soit 7 307.70 € pour le SIAV (1/3).

DE informe parallèlement le comité qu'une réflexion est en cours avec la commune de Présilly pour disposer d'un terrain d'environ 1000 m² au sien de la zone artisanale des Grands Prés et envisager la construction d'un bâtiment technique pour le SMS et le SIAV.

- o **06/06** : Sortie découverte ENS : *Les biotopes protégés de la commune de Viry, en vélo électrique* ! 11 participants. Animation assurée par le Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie (ASTERS) et Apollon74.
- o **08/06** : Animations scolaires avec Apollon74 (CP et CE2 de l'école primaire de Valleiry) sur le site des Teppes de la Repentance, dans le cadre du nouveau programme de gestion des sites naturels de Viry.
- o **10/06** : Sortie découverte ENS : *Le Printemps au Verger ...*, au sein du verger communal de Vulbens. Très faible participation, malgré la communication spécifique faite auprès des enfants des écoles de Vulbens et Chevrier. Animation assurée par Apollon74.

Concernant les animations ENS, l'assemblée propose de réfléchir à d'autres outils de communication, qui permettront à l'avenir de toucher plus de public et notamment les scolaires.

LM est désigné secrétaire de séance. L'assemblée à l'unanimité approuve le compte rendu de la séance du 01/04/15.

DELIBERATIONS :

FUSION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE PROTECTION ET DE CONSERVATION DU VUACHE (SIPCV) ET DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU VUACHE (SIAV) – DELIBERATION DE PRINCIPE POUR LES COMMUNES

Le modèle de délibération suivant est retenu et sera diffusé aux communes membres des deux syndicats, pour approbation. DE demande cependant de s'assurer auparavant qu'il est bien conforme aux attentes des services de la sous-préfecture.

***Vu** la délibération du comité syndical du SIAV en date du 04 février 2015, approuvant le projet de fusion des deux syndicats ;*

***Vu** la délibération du comité syndical du SIPCV en date du 06 février 2015, approuvant le projet de fusion des deux syndicats ;*

***Considérant** la nécessité de solliciter l'avis des conseils municipaux des communes membres des deux syndicats sur ce projet de fusion ;*

Le maire rappelle que le code général des collectivités territoriales, notamment son article L5212-27 permet aux élus d'engager une procédure de fusion de syndicats intercommunaux.

En raison de leurs activités complémentaires en matière d'entretien, d'aménagement, de protection et de mise en valeur touristique du patrimoine naturel sur le périmètre commun du massif du Vuache, une fusion du SIPCV et du SIAV devrait, aujourd'hui, être envisagée.

Elle permettrait de pérenniser les politiques conduites grâce à la mutualisation des moyens humains, techniques et financiers.

Par ailleurs, il est à noter que ce projet s'inscrit dans un objectif de rationalisation des structures intercommunales, objectif poursuivi par le Préfet, dans le cadre de l'élaboration du prochain schéma départemental de coopération intercommunale de la Haute-Savoie. En effet, l'article L5210-1 du CGCT indique que ce schéma pourra « proposer la suppression, la transformation ainsi que la fusion de syndicats de communes ou de syndicats mixtes ».

Entendu l'exposé, après délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

1) **APPROUVE** le principe de la fusion des deux syndicats dans leurs attributions et leurs périmètres actuels qui regroupent les communes de Chaumont, Chênex, Chevrier, Clarafond-Arcine, Dingy-en-Vuache, Jonzier-Epagny, Savigny, Valleiry, Vers, Viry et Vulbens ;

2) **AFFIRME** la volonté que cette fusion soit effective, à compter du 1^{er} janvier 2017 ;

Le Maire

REALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR DE LA RANDONNEE

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que dans le cadre de la nouvelle politique « Randonnée » du Conseil Départemental de la Haute-Savoie (CD74), les collectivités qui souhaitent continuer à bénéficier des aides départementales doivent dorénavant réaliser un Schéma Directeur de la Randonnée.

Ce document permet d'une part de faire un état des lieux de l'offre existante sur chaque territoire et d'autre part de programmer sur 5 ans les différentes opérations en matière de remise à niveau du balisage, de réfection des portions détériorées, d'entretien des itinéraires et du mobilier, de valorisation des sentiers, ou encore de création de nouveaux cheminements. L'aide départementale varie en fonction du classement des itinéraires (3 niveaux).

Stéphane PATRY (SP) présente le budget prévisionnel pour l'élaboration de ce schéma. Après débat et compte tenu de la charge importante de travail que ce document va demander, les membres du comité décident d'augmenter le nombre de journées consacrées à l'état des lieux et à la synthèse du projet de territoire.

*Monsieur le Président propose par conséquent que le SIAV réalise en interne le Schéma Directeur de la Randonnée pour le Pays du Vuache. Le coût de l'action est évalué à 10 029.33 €. Il propose également de solliciter le CD74 pour un accompagnement financier à hauteur de 60 % du montant total HT, soit **6 017.60 €**.*

Entendu l'exposé, le comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les propositions de monsieur le Président,
- **DECIDE** de réaliser en interne le Schéma Directeur de la Randonnée pour le Pays du Vuache,
- **SOLLICITE** le CD74 pour un accompagnement financier à hauteur de 60 % du montant total HT, soit **6 017.60 €**.

OBJET : CONVENTION D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE A LA MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES PAR LE CDG74

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le SIAV a décidé d'adhérer au contrat groupe d'assurance des risques statutaires souscrits par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Savoie (CDG74).

Il propose de solliciter l'intervention du CDG74 au titre de l'assistance administrative à la mise en œuvre de ce contrat et à sa gestion, conformément au cahier des charges arrêté par le Conseil d'Administration du CDG74.

Il procède ensuite à la lecture du projet de convention entre le SIAV et le CDG74 annexé à la présente.

Entendu l'exposé, le comité, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de convention annexé à la présente délibération,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la Convention d'assistance administrative à la mise en œuvre du contrat groupe d'assurance des risques statutaires par le CDG74, ainsi que toutes les pièces qui s'y rapportent.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Mont Salève en marche** : Le SIAV participera à l'édition 2015, qui se tiendra cette année le **dimanche 06 septembre** sur l'alpage de la Thuile. LM propose de mettre en place une planification « Doodle » pour que les délégués disponibles puissent s'inscrire et tenir le stand du syndicat pendant quelques heures (10h à 12h, 13h30 à 15h30 et 15h30 à 17h30).
- **Sortie pour les élus du SIAV et du SMS** : Comme en 2014, le SIAV souhaite organiser cette année une sortie découverte d'une randonnée au Pays du Vuache et propose : *le sentier d'interprétation « De Nant en Rhône »*, sur les communes de Clarafond-Arcine et Eloise. La date du **dimanche 20 septembre** (9h - 16h) est retenue. Un apéritif sera offert à midi par le SIAV. Les élus du SMS sont invités.
- **Rencontres autour des vergers traditionnels** : DE propose d'organiser ces 11èmes rencontres sur la commune de Vers, le **dimanche 25 octobre**, de 10h à 17h (à confirmer en fonction de la disponibilité des Croqueurs de Pommes). Une réunion sera programmée en juin avec le comité des fêtes et la municipalité pour préparer la manifestation.
- **Travaux sur le GR « Balcon du Léman »** : Stéphane CLAEYS explique qu'une rencontre sur place le 27 mai a permis de constater que le sentier sert de ruisseau malgré les quelques jours sans pluie, et ce sur toute sa largeur.
Par contre au lieu des 350 ml identifiés initialement, ce phénomène se produit surtout sur les 150 premiers mètres environ de la portion basse du sentier.
On constate que la pluie ravine aussi sur la partie haute (100 m suivant) lors des fortes pluies, mais que le sentier reste praticable et sec en ce mercredi.
A regarder de plus près, il semble que l'eau qui ruisselle sur la partie basse du chemin sort en deux endroits distants de 5 à 10 m de la terre, juste quelques mètres en contrebas du croisement avec le chemin du Vieux Lavoir. La partie au-dessus de ces deux endroits est sèche. Un des deux endroits est directement localisé au niveau d'une vieille canalisation en fonte coupant le sentier.

Conclusions :

SP propose de faire chiffrer des travaux d'aménagement scindés en deux parties :

- o Pour la partie haute, des travaux plus légers consistant surtout à recharger en gravier le chemin. Ajout sur ce tronçon de quelques "rigoles" en travers du chemin à 45° afin de limiter le ravinement (déviation de l'eau côté gauche à la descente suivant la pente naturelle du terrain).
- o Pour la partie basse, le chemin étant encaissé (talus des deux côtés), il est impossible de drainer l'eau sur les côtés car un talus existe de part et d'autre du sentier. L'idée de SP est de condamner une partie du chemin afin de faire un fossé d'un côté permettant le ruissellement de l'eau et de faire une partie surélevée rechargée en gravier pour le promeneur.

Les élus de Chevrier proposent, avant toute demande de chiffrage auprès d'une société habituée de ce type de travaux, d'essayer de comprendre l'origine de l'eau coulant à gros débit sur la partie basse. Il serait intéressant dans cette optique :

- De recueillir les informations des anciens du village quant à la présence et au rôle de la conduite en fonte coupant le GR (avis P. Grandchamp?),
- De "gratter" à la pelle et la pioche sur quelques dizaines de cm afin d'essayer de comprendre d'où vient l'eau qui s'écoule en continu (fuite de canalisation? résurgence?). Ceci pourrait être fait par l'employé municipal de Chevrier (si disponibilité) et/ou ceux du SIAV. A voir...

DE rappelle que si une partie des travaux potentiellement effectués seraient à la charge du département et du SIAV, il pourrait y avoir un reliquat à la charge de la Commune de Chevrier.

- **Vandalisme sur deux panneaux du SNV** : SP informe le comité que l'équipe technique du SIAV a constaté le 21 avril dernier la disparition de deux panneaux sur le Sentier Nature du Vuache :
 - L'un était fixé sur la barrière de sécurité du réservoir d'eau des Longues Reisses,
 - L'autre se trouvait sur la liaison reliant le plateau des Longues Reisses à Jurens.

Le premier a été retrouvé peu de temps après (mauvaise fixation ?). Le second (entièrement arraché) n'a cependant pas été retrouvé.

SP demande s'il faut faire refabriquer ce panneau ? Après débat et compte tenu du coût élevé de fabrication, l'assemblée propose de demander un devis pour un panneau plus petit, auprès de l'entreprise « Atelier Services » à Jonzier.

- **Via Rhôna** : La passerelle sur le Nant d'Hiver permettant de relier Valleiry à Vulbens par voie cyclable est opérationnelle. Gilles DEGENEVE précise qu'il s'agit d'un tronçon « réservé aux vélos », interdit aux véhicules à moteur (sauf services) et aux chevaux.

LM informe l'assemblée que le grillage de sécurité installé entre la piste cyclable et la voie ferrée est situé sur un corridor biologique d'importance pour le territoire. La fédération départementale des chasseurs de Haute-Savoie va prendre contact avec le CD74, maître d'œuvre du projet, pour remplacer cet « obstacle au déplacement de la faune » par une simple barrière en bois.

Denis VELLUT informe le comité que la Communauté de Communes du Genevois (CCG) soutient un autre projet de voie cyclable : « *La frontalière* », dont la première phase de travaux devrait permettre de relier Viry, Chênex et Valleiry, parallèlement à la RD 1206.

Avant de conclure Jean-Luc ROTH s'interroge sur l'avancement du projet de liaison Chênex – Le Bois du Mont. DE répond que le projet est toujours à l'étude. Des renseignements sont à prendre également auprès de monsieur le Maire.

La séance est levée à 20h30 et la commune de Jonzier-Epagny convie le comité à un buffet froid.

Lexique des abréviations :

DE : Dominique ERNST

LM : Luc MERY

SP : Stéphane PATRY

APPB : Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

ASTERS : Conservatoire des espaces naturels de Haute-Savoie

CCBCG : Contrat Corridors Biologiques « Champagne – Genevois »

CCG : Communauté de Communes du Genevois

CD74 : Conseil Général de la Haute-Savoie

CDG74 : Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Savoie

ENS : Espaces Naturels Sensibles

LPO74 : Ligue pour la Protection des Oiseaux de Haute-Savoie

PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

SIAV : Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache

SIPCV : Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache

SMS : Syndicat Mixte du Salève